

Présidence : Serge MOTTIER

Présents : Yves BOISSERIE – Gérard CLAIRE – Pascal DELAGE – Odile ESKÉNAZI – Philippe LEPRÉVOST – Alain TANCREL – Jacques TUFFIÈRE

Assistent : Richard CURSAZ (CITS) - Alain DONIAS (CTS)

### 1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Serge MOTTIER accueille les participants rappelant la vigilance à observer vis-à-vis du COVID et rappelle que le pass vaccinal ne devrait pas poser de problème en ce qui nous concerne.

Il fait un compte rendu de son calendrier depuis les dernières semaines marqué par des rencontres avec le Président de la FFA et une visioconférence avec l'ANS. Il se dit assez optimiste quant aux critères retenus.

La réunion prévue avec les délégués des clubs à l'AG FFA sur le thème de la « date unique » sera programmée après le séminaire des présidents de ligue organisé par la FFA

Une visioconférence a également eu lieu avec les fédérations handisport et sport adapté

Une réunion est fixée le 7 février prochain avec le directeur des sports de la Région et son équipe.

Le président craint également que l'aide de la Région ne soit plus aussi complète qu'actuellement.

Enfin, il souligne quelques problèmes de tension au Stadium Pierre QUINON avec le Directeur des installations. Les CTS regrettent le manque d'attention portée au matériel et aux installations.

### 2. APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX & HOMOLOGATION DE RECORDS

Réunion CSO du 6 Décembre 2021 : aucune remarque n'est formulée et le PV est donc adopté  
Les records figurant en annexe sont homologués.

### 3. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Suite à la décision d'élargir le Bureau Exécutif, aux présidents des commissions techniques, Odile ESKENAZI rappelle les textes concernant cette instance, et précise les rôles respectifs du bureau exécutif et du « bureau restreint ».

La liste des membres proposés pour compléter l'actuel bureau exécutif (composition de cette instance) fera l'objet d'une confirmation par vote lors de la prochaine réunion du Comité Directeur en février

Odile commente les différentes statistiques de licence précisant que la comparaison concerne la période 2019/2022 la plus impactée par la pandémie.

Globalement le nombre de licences a subi une baisse de 11.8%. Cette baisse est inégalement constatée d'un type de licence à l'autre et d'un département à l'autre. A noter que ce sont les catégories de très jeunes qui ont le moins pâti de cette période difficile et notamment les benjamins qui enregistrent une progression de 10.8%

Le Président s'interroge sur l'offre de compétitions et/ou animations pour les jeunes athlètes et la formation de leur encadrement

#### 4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Yves BOISSERIE rappelle la prudence nécessaire pour d'éventuelles annonces de résultat tant que l'expert-comptable n'a pas terminé sa mission pour l'année 2021. Une réunion est programmée la semaine prochaine à cet effet.

Néanmoins il commente la situation des postes importants de dépenses affectés par cette période particulière, ainsi que les recettes Région et ANS principalement

A l'assemblée générale la présentation des résultats se fera avec la Trésorière adjointe

L'accent sera porté notamment sur l'importance des structures (pôle et, CNE)

Une dotation « textile » est en cours pour les jurys, membres du Comité Directeur et membres de l'ETR afin d'affirmer l'identité régionale.

#### 5. POINT SUR L'ACTIVITÉ DES PÔLES

##### a) Alain TANCREL – Pôle sportif

Toutes les commissions sont mises à contribution (CSO/COTR/CRR) la CRJ devra se réunir une nouvelle fois. Le plus important des tâches actuellement se concentre sur les compétitions hivernales

L'implantation des championnats de cross 2023 (voire 2024) est également d'actualité mais sera conditionnée par la décision de regrouper nos 2 championnats régionaux de cross

##### b) Jacques TUFFIERE – Pôle formations

Le domaine « dirigeants » est en pleine mutation après l'accord du bureau fédéral. Le niveau dirigeant expert va démarrer.

Les certifications fédérales seront mises à jour et applicables au 1er février pour tous les domaines de la formation OFA

Une remise à jour des modules antidopage a été faite.

La classification « I RUN CLEAN » sera nécessaire à tous les niveaux et pour tous les intervenants. Ceci représente un gros travail pour la gestion DSI.

##### c) Pascal DELAGE – Pôle forme et santé

Pascal DELAGE fait le point sur les sujets abordés au cours de ces dernières semaines lors de réunion et/ou colloques et se dit inquiet du projet de l'AMA de dépénalisation du cannabis.

Le colloque de début décembre consacré à la marche nordique en compétition a réuni un grand nombre d'encadrants.

Suite à la compétition de La Chapelle sur Erdre il envisage une évaluation des risques médicaux et traumatiques en compétition

A la commission nationale le sujet de la date unique a été évoqué

Athlé Fit doit se développer avec désignation d'un référent régional dans chaque ligue. Celui-ci recevra un Kit DIMA ATHLEFIT d'une valeur de 500 euros

Au plan national les chiffres des licences depuis 2018 ont fait une chute de 40% en loisir santé et de 20% en running

Un questionnaire, à redescendre vers les comités sera établi avec deux sujets :

- Athlé fit
- Diversité des pratiques

Dans les domaines handisport et sport adapté on constate une bonne représentation des clubs malgré quelques difficultés relationnelles avec les fédérations concernées.

Le 5 mars prochain un colloque sur le thème de la violence et des agressions sexuelles sera organisé

Enfin, il évoque France AVC et la prise en charge du sport sur ordonnance

d) Gérard CLAIRE – Commission running

Il signale une visioconférence pour la proposition de gratuité du label au 1er semestre sous condition d'appliquer pour les coureurs une différence notable du montant des droits d'engagement pour les non licenciés. Il s'agit d'un effort en direction des clubs

Il est très satisfait de la réunion avec la COTR, la CSO et la CRR concernant le recrutement des juges pour les Championnats de cross, comme l'appel à candidature des futurs organisateurs de ces manifestations qui devraient être connues à N+1 et 6 mois pour être en conformité avec CALORG.

Il précise que les concurrents choisissent en priorité les courses bien gérées et de bonne qualité avec une bonne organisation.

Une réunion est prévue le 29 pour l'attribution des postes de juge arbitre dans les compétitions 2022.

Les règles ont été précisées et adoptées

Le challenge régional est lancé, des organisateurs sont recherchés

e) Philippe LE PREVOST – CSO

Il est satisfait des réunions avec la COT, la CSO et la CRR

L'activité actuelle est la gestion et la préparation des compétitions

La réunion des meetings début janvier a réuni beaucoup de clubs intéressés

Le calendrier estival est bien avancé en ce qui concerne les dates. Une consultation de l'ETR est en cours pour connaître son avis et communiquer les besoins. C'est une dépense à mutualiser entre les clubs, la ligue et l'aide de la Région.

Le problème du chronométrage du cross de Saumur est débattu. Après discussion il semble évident qu'il faut recourir à des professionnels pour éviter tout problème pour cette compétition.

Serge MOTTIER précise que la Ligue dispose d'une aide de la région dans ce domaine.

## 6. INTERVENTION DES CTS

a) Alain DONIAS

Il signale que le calendrier des formations est détaillé sur le site de la Ligue.

L'ETR a créé, discipline par discipline « stade » des formations sur un format de 2H pour rencontres et partage d'expérience. Il espère que cela va inciter les candidats à y participer.

Il attend une rencontre avec le nouveau DTN

b) Richard CURSAZ

Il commente la parution des listes d'athlètes classés dont le nombre est passé de 69 à 43. Sur la structure nous sommes passés de 30 à 20 athlètes listés soit 30% de moins ce qui est fidèle à la moyenne nationale des autres structures en France.

Il est très satisfait de la réussite du stage de Noël par la présence de tous les olympiens et une vingtaine d'athlètes en équipe de France, ainsi que de la qualité de la logistique et l'encadrement 170 athlètes et cadres au total.

Le dossier des athlètes avec obligation de suivi médical est à jour.

Une pré-inscription des athlètes pour la saison prochaine est en cours auprès de nos structures afin de mieux en prendre connaissance.

Les athlètes listés qui sont « à la porte de l'équipe de France doivent être l'objet de notre attention. Il lui semble intéressant d'avoir anticipé l'avenir avec la participation aux frais de fonctionnement de la structure c'est une anticipation appréciée et visionnaire.

Il remercie la Ligue de pouvoir continuer à soutenir l'activité des structures et donc les athlètes et regrette la diminution de l'aide de l'Etat par une absence de volonté de renouveler les CTS en partance et de la difficulté à soutenir nos 4 athlètes « olympiens » en vue de 2024 même si certaines choses ont été entendues et suivies de faits.

#### 7. QUESTIONS DIVERSES

Gérard CLAIRE demande si des candidats sont connus pour les régionaux de cross 2023 et s'il doit solliciter les Comités

La procédure habituelle sera mise en place : suivi de la rotation dans les divers comités et proposition par le comité concerné du candidat retenu



## RECORDS - LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE

Meilleure performance (Actuel) - - Régional - P-L

HORS STADE

Cadettes - - Femmes

10 Km Route (M) 37'51" HO BRUN Tiphaine 04 O vendee a - s/l sables etudia 17/10/21 Saint nazaire

Record (Actuel) - - Régional - P-L

STADE

Cadets - - Hommes

Perche 5m23 HO PROD HOMME Mathis 04 Upac chateau-gontier \* 18/12/21 Nantes

Record (Actuel) - - Régional - P-L

SALLE

Cadets - - Hommes

Perche - Salle 5m23 HO PROD HOMME Mathis 04 Upac chateau-gontier \* 18/12/21 Nantes

Record (Actuel) - - Régional - P-L

SALLE

Juniors - - Hommes

1 000m - Salle 2'28"66 HO RIVET Felix 02 O vendee a - s/l sables etudia 18/12/21 Rennes

Record (Actuel) - - Régional - P-L

SALLE

Vétérans - - Hommes

50m - Salle 6"44 HO OLOU Dodji 86 Ca du pays saumurois \* 12/12/21 Saumur

200m - Salle 23"21 HO ZETTOR Christophe 87 Carquefou ac 05/12/21 Nantes